

● Droit public : les fondamentaux

Décrypter les spécificités du droit public : acteurs, institutions, principes, règles applicables

PUBLIC

Agents de la fonction publique territoriale – Responsables de services – Conseillers auprès des organismes publics – Avocats – Juristes – Elus locaux – Chargés de mission – Chefs de projet – Agents d'établissements publics – gestionnaires administratifs

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

La formation couvre l'ensemble des fondamentaux indispensables : institutions, organisation territoriale, actes et contrats administratifs, service public et fonction publique, pour une compréhension cohérente et opérationnelle du droit public, même pour les non juristes

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la

Code
44442

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
845 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Décrire l'organisation constitutionnelle et administrative de l'État
- Identifier et sécuriser les actes et contrats administratifs
- Appliquer les règles du service public et de la fonction publique

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Décrire l'organisation constitutionnelle et administrative de l'État

Expliquer les principes fondamentaux de la Ve République

- Identifier les fondements constitutionnels de l'État
 - ▶ Décrire la séparation des pouvoirs
 - ▶ Relier les institutions à leurs missions
- Activité pédagogique : carte mentale collective des institutions françaises
- Décrire les rôles de des pouvoirs exécutif et législatif
 - ▶ Analyser les pouvoirs du Président et du gouvernement
 - ▶ Expliquer les missions du Parlement
- Quiz : les étapes d'adoption d'une loi

Analyser l'organisation administrative et territoriale

- Distinguer déconcentration et décentralisation
 - ▶ Identifier les services de l'État et les préfets
 - ▶ Comprendre les enjeux des réformes territoriales
- Activité pédagogique : schéma comparatif de l'organisation territoriale
- Identifier les collectivités territoriales et leurs compétences
 - ▶ Comparer communes, départements, régions et intercommunalités
 - ▶ Relier compétences et responsabilités locales

formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Activité pédagogique : étude de cas sur une collectivité fictive
Validation de la compétence : Quiz interactif sur les institutions et l'organisation territoriale

Identifier et sécuriser les actes et contrats administratifs

Distinguer les actes administratifs unilatéraux

- Identifier les différentes catégories d'actes
 - ▶ Différencier les arrêtés, les décisions, les circulaires et les mesures d'ordre intérieur (MOI)
 - ▶ Comprendre leurs effets juridiques
- Activité pédagogique : tri collectif d'actes administratifs fictifs
- Appliquer les règles de légalité des actes
 - ▶ Identifier les conditions de forme et de compétence
 - ▶ Comprendre l'entrée en vigueur des actes
- Activité pédagogique : analyse guidée d'un acte administratif simplifié

Comprendre les contrats administratifs

- Identifier les principaux contrats administratifs
 - ▶ Distinguer marchés publics, concessions et conventions
 - ▶ Comprendre les critères du contrat administratif
- Quiz collaboratif : contrat administratif ou non ?
- Analyser les principes d'exécution des contrats
 - ▶ Identifier les pouvoirs de l'administration
 - ▶ Comprendre le droit à l'équilibre financier
- Etude de cas : exécution d'un « contrat en difficulté »
Validation de la compétence : Mini-cas pratique écrit et justification juridique collective

Appliquer les règles du service public et de la fonction publique

Expliquer le fonctionnement des services publics

- Identifier les notions de service public administratif (SPA) et service public industriel et commercial (SPIC)
 - ▶ Différencier les régimes juridiques applicables
 - ▶ Illustrer par des exemples concrets
- Quiz : SPA ou SPIC ?
- Appliquer les principes fondamentaux du service public
 - ▶ Analyser l'égalité, la continuité et l'adaptabilité
 - ▶ Intégrer le principe de laïcité
- Activité pédagogique : analyse de situations professionnelles sensibles

Décrire les règles essentielles de la fonction publique

- Identifier les droits et obligations des agents publics
 - ▶ Comprendre les principes de déontologie
 - ▶ Identifier les responsabilités disciplinaires
 - Activité pédagogique : discussion autour de dilemmes déontologiques
 - Expliquer les grandes étapes de la carrière publique
 - ▶ Distinguer les titulaires et les contractuels
 - ▶ Comprendre les évolutions récentes
 - Frise interactive : le parcours professionnel
- Validation de la compétence : Auto-positionnement individuel et discussion autour des actions à mettre en œuvre au poste de chacun des participants

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 9 Oct. 2026
- 27 Nov. 2026

A DISTANCE

- 9 Oct. 2026
- 27 Nov. 2026

